

Rapport pistolet 2018

Madame la présidente, Madame la secrétaire, chers membres,

Comme vous l'avez certainement remarqué, nous n'avons plus de stand. Un bâtiment se dresse à sa place.

Notre saison de tir c'est entièrement déroulée dans le cadre de la société, Les Jeunes Tireurs de St-Légier, dans leur stand de Praz-Hier, où nous avons participé à leurs concours internes.

Je tiens encore à les remercier pour leur accueil.

Je remercie également la vingtaine de tireurs de Châtel qui ont passé par ces belles installations.

Résultats de la saison 2017 :

Je commencerai par un petit retour sur la saison air comprimé 2016/2017 pour vous dire qu'une équipe au pistolet a participé au championnat de groupe.

Non qualifié pour la finale cantonale, nous terminons 125^{ième} sur le plan Suisse.

Été 2017

Tir en campagne.

136 tireurs, 53 tireurs de moins qu'en 2016, nous ont rejoints au stand 25m de Praz-Hier à St-Légier.

Il a été donné 50 mentions et 39 distinctions.

Pour notre premier tir dans un stand en dur, nous retrouvons un roi, en la personne de

Lucas Marti

Roi 2017

Avec 176 pts, suivie sur le podium de

2^{ème} Dévaud Laurent 173 pts

3^{ème} Mottaz Pascal 173 pts

Je remercie tous les tireurs pour leur participation, les membres pour leur travail et tout le monde pour la fantastique ambiance qui a régné tous le week-end dans le stand.

Tir militaire.

Pour la première fois nous tirons à 25m au stand de St-Légier

21 tireurs (-7)

Il a été donné 17 mentions.

Les cinq premiers,

1^{er} 195 pts Mottaz Pascal

2^{ème} 194 pts Marti Lucas
3^{ème} 192pts Dunant Philippe
Balocchi Charle
Devaud Bruno

Programme FST

AUCUN PROGRAMME TIRE

Les Maitrises.

Seul le match du district a été organisé au Stand 25m de Bulle

4 tireurs (-13)

Les résultats	1 ^{er}	Marti Lucas	535pts
	2 ^{ème}	Baudois Julien	517 pts
	3 ^{ème}	Mottaz Pascal	496pts
	4 ^{ème}	Gachoud Bertrand	377 pts

La saison 2017/2018 au pistolet air comprimé bat son plein et je vous en parlerai dans mon rapport 2019.

En 2018, le tir en campagne 300m sera organisé par la société de Châtel-St-Denis, qui a renoncé à faire un stand provisoire pistolet.

Nous profiterons donc à nouveau des installations de St-Légier

Au sujet du stand des Marais, il n'est pas du tout remis en question, la commune de Châtel n'arrive pas à faire passer son PAL auprès du canton, ce qui nous empêche de faire notre mise à l'enquête publique, mais nous avons toujours bon espoir pour 2019.

Merci à mes collègues du comité qui s'investissent sans compter dans le bon fonctionnement de la société.

A toutes et à tous, je vous souhaite une excellente saison 2018.

Pascal Mottaz